

70^e anniversaire et Jeux équestres : 15 000 chambres dans les hôtels bas-normands

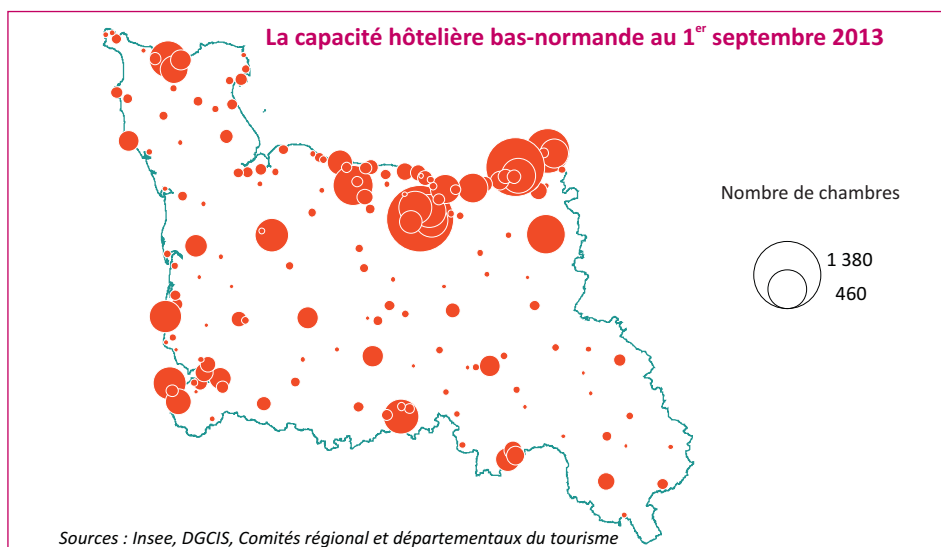
À quelques mois du 70^e anniversaire du Débarquement et des Jeux Équestres Mondiaux, deux événements d'envergure internationale, la Basse-Normandie se prépare à accueillir de nombreux visiteurs. Au 1^{er} septembre 2013, le parc de l'hôtellerie de tourisme de la région compte 15 000 chambres, 30 000 emplacements de campings et près de 17 000 lits dans les autres types d'hébergements touristiques⁽¹⁾.

L'offre touristique se concentre surtout dans les deux départements littoraux de la région : le Calvados et la Manche.

Le Calvados dispose de la plus importante capacité d'accueil. Ses hôtels offrent 63 % des chambres, toutes catégories confondues, dont près de 9 chambres sur 10 dans les hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles). Ses campings, représentent 49 % des emplacements de Basse-Normandie et ses autres hébergements touristiques près de 80 % des places-lits de la région. La Manche propose respectivement 26 % des chambres et 46 % des emplacements de la région. Les autres types d'hébergements touristiques y regroupent 2 350 lits.

Entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} septembre 2013, le parc hôtelier a perdu 9 établissements et 200 chambres. Ce phénomène de concentration du parc, diminution du nombre d'hôtels et progression de la taille moyenne des établissements, n'est pas nouveau. Ainsi,

(1) Les autres hébergements touristiques pris en compte : auberges de jeunesse, résidences de tourisme, villages vacances ou maisons familiales



entre 2007 et 2012, 28 hôtels ont disparu tandis que l'on compte 235 chambres supplémentaires.

Ces évolutions sont contrastées selon les départements. Dans le Calvados, après une progression de près de 5 % entre 2007 et 2012, la capacité d'accueil se stabilise. Sur la même période, la Manche perd près de 3 % de ses chambres d'hôtels. À l'inverse, dans l'Orne, la baisse constatée entre 2007 et 2012 (- 5 %) s'accroît : le département perd plus de 11 % de ses chambres d'hôtel entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} septembre 2013.

Ces évolutions correspondent à une montée en gamme de l'offre hôtelière afin de répondre au mieux aux exigences de la clientèle.

Cette tendance affecte en premier lieu les hôtels de moyenne gamme. Ainsi, en 5 ans, 35 hôtels 2 étoiles ont disparu. Les hôtels économiques sont également moins nombreux (14 de moins), mais augmentent leur capacité : de 27 à 31 chambres en moyenne.

À l'inverse, les hôtels haut de gamme voient simultanément leur nombre et leur capacité d'accueil augmenter. Si la clientèle recherche de plus en plus des prestations de qualité, ce n'est pas la seule explication à cette tendance. En effet, les établissements haut de gamme sont plus souvent des hôtels de chaîne intégrée qui bénéficient d'un effet de réseau et d'une notoriété internationale. De plus, ils disposent d'une grande capacité

Le parc hôtelier au 1^{er} septembre 2013

unité : en nombre d'hôtels

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	non classés	Ensemble
Basse-Normandie	20	135	144	36	150	485
Calvados	12	66	84	30	71	263
Manche	5	47	43	3	47	145
Orne	3	22	17	3	32	77

Sources : Insee, DGCS, Comités régional et départementaux du tourisme

Le parc de l'hôtellerie de plein air au 1^{er} septembre 2013

unité : en nombre de campings

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	total classés	non classés	Ensemble
Basse-Normandie	11	66	58	45	180	59	239
Calvados	3	24	22	29	78	12	90
Manche	8	38	33	15	94	22	116
Orne	0	4	0	0	8	25	29

Sources : Insee, DGCI

d'accueil, qui leur permet de s'adresser à divers types de clientèle.

Dans l'hôtellerie de plein air, l'érosion du parc constatée entre le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2012 s'est traduite par une disparition de 20 campings et 1 550 emplacements ; les emplacements nus diminuant de près de 12 % et les emplacements équipés ou loués à l'année étant en progression. Dans la Manche, le recul a été particulièrement marqué (14 campings en moins). Il s'est même traduit par une perte de 10 % de ses emplacements équipés et de 7,6 % de ses emplacements loués à l'année. Dans l'Orne et le Calvados, seuls les emplacements nus diminuent (respectivement - 10,8 % et - 12,5 %), contrairement aux emplacements équipés ou loués à l'année en nette augmentation. Les capacités d'accueil se réduisent de 4, 5 % dans l'Orne et restent quasi stables dans le Calvados.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les parcs résidentiels de loisirs, les campings à la ferme et les aires naturelles (campings saisonniers au confort modeste) sont désormais comptabilisés en

Une mise en œuvre progressive de la nouvelle classification

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques définit de nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, plus facilement comparables d'un pays à l'autre. Depuis le 23 juillet 2012, l'ancien classement est obsolète, mais les établissements non reclassés peuvent toujours réaliser la démarche d'obtention du nouveau classement. Ce nouveau classement non obligatoire a pour objectif d'inciter les établissements à améliorer la qualité de leurs équipements et services, grâce à un référentiel plus exigeant, complet et évolutif. Désormais, la classification va de 1 à 5 étoiles, les hôtels 0 étoile ayant disparu.

Au 1^{er} septembre 2013, 335 hôtels bas-normands ont demandé et obtenu leur nouvelle classification auprès d'Atout France (7 hôtels sur 10 dans le Calvados et la Manche, 6 sur 10 dans l'Orne) soit plus de 82 % de la capacité du parc. Plus de 60 % n'ont pas changé de catégorie, 37 % sont montés en gamme et moins de 2 % ont baissé de catégorie.

Dans l'hôtellerie de plein air, 180 des 239 campings ont également obtenu leur nouvelle classification (plus de 8 sur 10 dans le Calvados et la Manche, 2 sur 10 dans l'Orne) soit près de 9 emplacements sur 10. Comme pour les hôtels, la majorité n'a pas changé de catégorie et globalement on enregistre une montée en gamme.

hôtellerie de plein air. Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} septembre 2013, la région compte 12 campings supplémentaires (1 785 emplacements) majoritairement implantés dans le Calvados. La moitié des emplacements

proposés sont des emplacements nus, 40 % sont loués à l'année, le reste étant des emplacements équipés.

Anne-Solange GONY
Insee

Les résidences hôtelières bas-normandes au 1^{er} septembre 2013

Type d'hébergement	Basse-Normandie		Calvados	Manche	Orne
	Nombre	Nombre places-lits			
Résidences de tourisme	40	11 588	10 550	256	782
Villages vacances	11	3 321	1 655	1 666	0
Auberges de jeunesse	7	663	237	426	0
Total	58	15 572	12 442	2 348	782

Sources : Insee, DGCI

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.45.73.39

Directeur de la publication : Daniel BRONDEL

Rédacteur en chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2013